

Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Martine Breton	Présidente
■ Marc St-Louis	Vice-président
■ Audrey Croteau	Secrétaire
■ Jacques Morency	Administrateur
■ Pépin Faye	Administrateur

Absences

■ Amélie Marcoux	Trésorière
■ Bernard Abraham Atse	Administrateur

Autres présences

■ Elisa Verreault	Conseillère du district électoral de la Chute-Montmorency-Seigneurial
■ Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Eric Duguay	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 10 personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-Lys
4551, boulevard Sainte-Anne

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Présentation des services du Pivot, pas Richard Moisan	19 h 05
4. Rapport d'une marche exploratoire par le Comité milieu de vie Montmorency (CVCM)	19 h 23
5. Période d'information de la conseillère municipal	19 h 50
6. Période de questions et commentaires du public	19 h 55
7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"> ■ Comité sécurité routière ■ Table de concertation vélo des conseils de quartier ■ Comité de vigilance des activités portuaires ■ Comité visibilité du conseil de quartier ■ Autres sujets 	20 h 10
8. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie <ul style="list-style-type: none"> ■ Amendement au procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 2026 ■ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2026 ■ Nouvelle numérotation des résolutions ■ État des revenus et dépenses ■ Paiement des frais de secrétariat ■ AGA 2026 – Atelier et résolution pour les frais Accès transport viable 	20 h 30
9. Varia	20 h 45
10. Fin de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 18 mars 2026, à 19 h

Centre communautaire des Chutes, Salle Fleur-de-lys
4551, boulevard Sainte-Anne

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Martine Breton ouvre l'assemblée à 19 h 05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Martine Breton fait la lecture de l'ordre du jour et aucune modification n'est proposée.

SUR PROPOSITION de Marc St-Louis, DÛMENT APPUYÉE par Audrey Croteau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité

3. Présentation des services du Pivot, par Richard Moisan

M. Richard Moisan explique différents services offerts par l'organisme communautaire Le Pivot : les camps de jour, l'animation pour le relâche scolaire, les fêtes de quartier, l'aide alimentaire, la ressourcerie, le comptoir sportif, l'aide aux rapports d'impôts, le frigo partage, les projets de médiation culturelle, l'animation estivale, les projets de nature patrimoniale, etc. Le Pivot est propriétaire de trois bâtiments, tous situés dans l'arrondissement de Beauport. Il est l'un des cinq (5) membres du réseau des Patros. Le Pivot est impliqué dans le Comité milieu de vie Montmorency.

4. Rapport d'une marche exploratoire par le Comité milieu de vie Montmorency (CMVM)

Cinq (5) citoyens sont membres de ce comité. Le 8 mai 2026, une marche exploratoire a eu lieu dans les rues du quartier Montmorency avec une dizaine de citoyens.

Mme Claudine Gagnon du CIUSSS assure le remplacement de son collègue Robin et elle nous informe que le concept de cette activité était de déambuler dans une section du quartier et en discuter en profondeur, par des arrêts fréquents, des prises de notes et des observations.



Après la marche exploratoire, le point de rencontre était au Pivotal pour un retour et une mise en commun des idées.

M. Richard Moisan poursuit en mentionnant les principales problématiques soulevées : trottoirs trop étroits, végétation rare, arrêts RTC pas très sécuritaires, peu de passages piétons qui ne sont par ailleurs pas très sécuritaires, le bruit, la pollution, les odeurs, la venue QSL au Port de Québec et ses impacts, le déneigement difficile, la présence de stationnements illégaux nombreux, les commerces et épiceries qui ont disparus avec les années, l'augmentation de l'itinérance, etc.

Un résident, M. Jacques Lévesque, partage les recommandations au nom du CMVM : plantation d'arbres et aménagements verts sur le boulevard Sainte-Anne, davantage de commerces de proximité, amélioration des infrastructures pour les résidents à mobilité réduite, réaménagement pour rendre le boulevard Sainte-Anne plus accueillant pour les piétons et les vélos, implantation d'un corridor piétonnier près de la voie ferrée, penser à des solutions pour les stationnement illégaux et le non-respect des places pour handicapés, interdire les freins moteur, réduire les limites de vitesse et porter attention à la circulation difficile entre les nouveaux secteurs.

Pour consulter le rapport :

<https://affichagesite.villequebec.quebec/fichiers/e84f0bd0-bc74-4c00-872f-f6908cb27f74>

5. Période d'information de la conseillère municipale

Mme Élisabeth Verreault a eu sa première rencontre du comité jeunes avec la Maison des Jeunes. Quatre adolescents élus auront le mandat de trouver une façon d'investir un certain montant. Ils pourront lui faire des recommandations et finalement venir poser des questions lors des conseils de quartier. Certains jeunes ont confié leur désir de s'investir au conseil de quartier. Les dates des futures rencontres avec les jeunes ont été publiées dans le [Journal Ici L'info](#).

Mme Verreault félicite le succès de la page Facebook du conseil et particulièrement la contribution de Jacques Morency et Amélie Marcoux, responsables de la page.

Le service à Vélo s'implantera sous peu dans le quartier des Chutes-Montmorency. Deux stations seront fixes, celle au Parc de la Chute-Montmorency (au bas) et celle au terminus Chute-Montmorency alors que trois autres stations seront mobiles, soit celle au coin Mercier et Larue, celle de l'église Saint-Louis-de-Courville et celle située sur le Boulevard Sainte-Anne / 112^e Rue.

Concernant le droit à la vue du fleuve, Mme Verreault mentionne que c'est une préoccupation constante des citoyens, mais indique également que le milieu de vie appartient à tous les citoyens. Des arbres ont été plantés et plusieurs de ceux-ci ont



malheureusement été cassés. La Ville veut éviter les coupes d'arbres illégales dans le cap et se doit d'entretenir ses terrains. Mme Verreault mentionne qu'il faudra tôt ou tard avoir des discussions ouvertes avec les citoyens sur le sujet. Il restera à déterminer le forum utilisé pour ces discussions : conseil d'arrondissement, conseil de quartier ?

6. Période de questions et commentaires du public

Une résidente partage ses inquiétudes en lien avec la plantation des arbres le long du boulevard Sainte-Anne, car elle ne veut pas perdre la vue sur le fleuve à partir de sa résidence. Elle mentionne également que certaines entreprises apportent leur lot de poussières dû au transport par camions. Elle critique aussi la quantité d'excréments de chiens qui jonchent les chemins publics et les terrains. D'une part, elle constate que plusieurs citoyens ne font pas preuve de civisme; d'autre part, la Ville ne semble pas ramasser de façon adéquate.

Un citoyen demande un suivi de l'Espace Saint-Grégoire. Mme Verreault affirme faire le suivi à ce sujet de façon continue.

Un citoyen constate que plusieurs arbres sont des frênes et qu'ils seront probablement tous en danger dans les prochaines années. Il est inquiet, car plusieurs de ces arbres se trouvent sur son terrain et c'est très coûteux de les entretenir ou de les faire couper. Mme Verreault va assurer un suivi avec lui.

Un citoyen et membre du conseil de quartier du Vieux-Bourg se plaint du déneigement des trottoirs de l'avenue Royale.

Un citoyen parle de la spéculation, ou gentrification, qui pourrait survenir dans le secteur Montmorency si le quartier s'embellit trop. Une proposition avait été faite pour une taxe de bienvenue plus importante pour toute transaction à court terme, afin d'éviter toute bulle spéculative. Limoilou, St-Roch et le Cap Blanc ont vécu la gentrification de leur quartier et cette démarche serait dans le but de la limiter.

Une citoyenne fait remarquer à Mme Verreault que la réunion de conseil d'arrondissement n'est peut-être pas l'endroit idéal pour tenir une discussion avec les citoyens. Elle suggère plutôt le conseil de quartier pour tenir ces assemblées.

Considérant le nombre élevé d'interventions des résidents sur le sujet de la malpropreté dans le quartier par les excréments de chiens laissés sur place en plusieurs endroits dans Montmorency, le conseil de quartier propose une résolution pour une plus grande présence de l'escouade canine à différents points problématiques du Quartier.



Résolution CQCM-26-03-CA-04

Attendu qu'un rapport d'une marche exploratoire par le Comité milieu de vie de Montmorency a été présenté lors de l'assemblée du conseil de quartier;

Attendu que suivant la présentation du rapport, plusieurs citoyens ont exprimé une problématique qui n'avait pas été exposée, soit une problématique concernant un manque de salubrité causée par la multitude d'excréments de chiens laissés dans le quartier, entres autres, près de la Voie Ferrée, dans le parc Saint-Grégoire et certains trottoirs;

SUR PROPOSITION de Audrey Croteau, DUMENT APPUYÉE par Marc Saint-Louis, il est résolu que

Le Conseil de quartier recommande que la Brigade canine vienne dans le quartier aux endroits suivants :

- Entre la 101^e Rue et la 121^e Rue, particulièrement entre la 113^e Rue et la 110^e Rue sur la Voie Ferrée
- Aux pourtours du Parc Saint-Grégoire.

Adopté à l'unanimité.

Mme Verreault suggère de faire un avertissement au CN, car la Ville n'a pas juridiction de patrouiller sur ses terrains.

7. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

Comité sécurité routière

Jacques Morency annonce qu'à partir du Plan stratégique 2025-2029, deux axes ont été retenus : la sécurité des zones piétons autour des écoles primaires et la sécurité des personnes âgées. Au sujet de l'axe la vitesse, des actions ont été prises par le passé.

Martine Breton a fait un lien avec Accès Transport Viable, afin que ceux-ci puissent venir faire une animation pour récolter les suggestions des citoyens au sujet de ces trois axes.

Table de concertation vélo des conseils de quartier

Il y a eu une rencontre, mais personne du conseil n'y a participé.



Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

La prochaine réunion sera le 25 mars. Le sujet principal sera l'intégration du Port selon les préoccupations des citoyens. M. Carl Bouchard sera présent et fera un compte-rendu éventuellement.

Comité visibilité du conseil de quartier

Jacques Morency affirme que 650 personnes sont maintenant membres, en plus d'organismes qui se sont ajoutés. Il se montre actif pour en faire la promotion de façon quasi journalière. Il republie des capsules de la Ville, des initiatives citoyennes et des messages provenant des organismes.

Autres sujets

Aucun autre sujet n'est proposé.

8. Fonctionnement du conseil de quartier et trésorerie

Amendement au procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 2026

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DÛMENT APPUYÉE par Audrey Croteau, il est résolu d'amender le procès-verbal de l'assemblée du 28 janvier 2026 en modifiant la numérotation des résolutions.

Adopté à l'unanimité.

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2026

SUR PROPOSITION de Martine Breton, DÛMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 18 février 2026. Adopté à l'unanimité.

Nouvelle numérotation des résolutions

SUR PROPOSITION de Jacques Morency, DÛMENT APPUYÉE par Audrey Croteau, il est résolu d'adopter une nouvelle façon de numéroter les propositions, afin d'en faciliter le suivi. Adopté à l'unanimité.

État des revenus et dépenses

Amélie Marcoux étant absente, le sujet est remis à la prochaine rencontre.



Païement des frais de secrétariat

SUR PROPOSITION de Pépin Faye, DÛMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est convenu de payer le montant de 125\$ pour le secrétariat de la rencontre du 18 mars 2026 à Eric Duguay. Adopté à l'unanimité.

AGA 2026 – Atelier et résolution pour les frais Accès transport viable

SUR PROPOSITION d'Audrey Croteau, DÛMENT APPUYÉE par Jacques Morency, il est résolu de verser la somme de 500\$ à l'organisme **Accès transport viable** pour l'animation qui sera réalisée lors de l'Assemblée générale annuelle du 15 d'avril 2026.

Adopté à l'unanimité.

9. Varia

Une citoyenne suggère que la date de la prochaine assemblée du conseil de quartier soit inscrite à la fin de l'ordre du jour.

Martine Breton rappelle que la prochaine rencontre du 15 avril sera l'assemblée générale annuelle.

10. Fin de l'assemblée

SUR PROPOSITION de Pépin Faye, DÛMENT APPUYÉE par Marc St-Louis, il est résolu de lever l'assemblée à 20h50.

Adopté à l'unanimité.